MOD. 2.2



<u> প্রের্ছ</u> Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



0 7 FEV. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise:

701.991.869.

Dénomination: Maison Mami ASBL

(En entier)

(en abrégé): Maison Mami

Forme juridique : ASBL

Siège: Place de Rochefort 11 - 1190 Forest

Objet de l'acte : DEPLACEMENT DU SIEGE SOCIAL

Texte:

Par décision de l'Assemblée Générale du 6 janvier 2019, il a été décidé de déplacer le siège social de l'assosication sans but lucratif «Maison Mami» à l'adresse sulvante :

Maison Mami Avenue du Globe 57 - Boîte 22 1190 Forest

Le changement prend effet au 1er janvier 2019.

Tina Alloncle Présidente et déléguée à la gestion journalière

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature.